

Case Details

Case Details

National ID	31 Cdo 1945/2010
État membre	République tchèque
Common Name	link
Decision type	Autre
Decision date	11/05/2011
Jurisdiction	Nejvyšší soud
Objet	
Demandeur	
Défendeur	
Mots clés	

Directive Articles

Unfair Contract Terms Directive, [Article 3, 3.](#)

Headnote

À moins que la convention compromissoire gouverne la désignation ad hoc d'un arbitre ou une méthode particulière de désignation et réfère à la « sentence arbitrale » émise par une entité législative excepté les tribunaux arbitraux permanents établis par la loi, la clause est nulle selon la section 39 du code civil tchèque, étant contra legem.

Facts

Les parties ont ajouté une clause compromissoire dans un contrat de vente d'un bien immobilier (le « contrat de vente »).

Legal issue

La Cour suprême a jugé qu'il n'était pas possible d'annuler tout accord sur une clause compromissoire qui était contraire à la loi et duquel il pouvait être déduit un effort net de préjudicier la partie « plus faible » à la relation contractuelle sur le fondement du principe de la liberté contractuelle.

Décision

Full Text: [Full Text](#)

Related Cases

No results available

Legal Literature

No results available

Result